

édito

Les Roms, acteurs involontaires du grand spectacle des médias.

Les grandes banques ne savent plus quoi faire de leur argent. Grâce aux progrès de la science, de l'éducation, de l'hygiène, la productivité industrielle est montée en flèche dans les derniers siècles.

Une grande partie des immenses profits générés par ce progrès ont été accaparés par une oligarchie financière qui aujourd'hui ne sait plus comment continuer à maintenir ses forts taux de profit sur les immenses réserves de capitaux qu'elle est parvenue ainsi à accumuler. Sa méthode : déréguler, semer le chaos politique et économique, la guerre, faire régner le désordre mondial et mettre les travailleurs en concurrence sous menace de devenir chômeurs.

Que viennent faire les Roms dans cette histoire ? Simple : ils servent à attirer le regard des citoyens pendant que, le plus discrètement possible, les banquiers leur font les poches.

Il n'y a que 17 000 Roms en France, la France compte 65 millions d'habitants.

Pour réaliser à quel point la proportion des Roms est minuscule dans la population française, imaginez que 17 personnes « débarquent » dans une ville de 65 000 habitants.

Même dans une ville en crise, pensez-vous que 17 personnes sur 65 000 représenteraient une « charge » telle qu'on en parlerait chaque jour à chaque comptoir de bar ? Pensez-vous que ces 17 personnes feraient régulièrement la une des journaux et des télévisions locales ?

Pendant que le spectacle attire notre regard en déployant ses lumières, ses bruits, ses éclats, ... le chômage continue sa progression dramatique, les salaires baissent, les services publics ferment, ...

Les Roms sont utilisés par ce gouvernement. Ils sont une diversion pour masquer son injuste politique d'austérité qui n'a pour objectif que de prendre l'argent des pauvres pour le donner aux plus riches afin de leur permettre de maintenir leurs profits.

Voilà pourquoi le gouvernement ne prend pas ses responsabilités dans le règlement de la question des bidonvilles qui fleurissent comme un affront national sur tout le territoire.

En se bornant à laisser pourrir la situation ou à expulser violemment des groupes qui iront s'installer juste un peu plus loin, le gouvernement n'espère qu'une chose : que le spectacle du « problème Rom » continuera encore longtemps à masquer sa politique en faveur des plus riches.

IDÉES REÇUES, CLICHÉS, ET AUTRES PRÉJUGÉS :

« LES ROMS NOUS ENVAHISSENT » **FAUX!**

Ce sont les expulsions qui entretiennent cette impression d'« invasion », car en étant « poussés » – selon le terme administratif – les personnes se déplacent d'un lieu à l'autre. Près de 20 000 fois des Roms ont en effet été délogés de leur terrain depuis l'arrivée de François Hollande à l'Élysée, selon les données de la Ligue des droits de l'homme, ce qui signifie que en moyenne chaque Rom a fait l'objet de plus d'une expulsion.

« ILS NE VEULENT PAS S'INTÉGRER » **FAUX!**

Selon le ministre de l'intérieur, les Roms ne souhaitent pas s'intégrer en France, notamment pour des « raisons culturelles ». Autrement dit, ils ne seraient pas « comme nous ». Ce même reproche a été fait à l'ensemble des immigrés venus par vagues successives. Toutes les enquêtes montrent qu'ils ont fui leurs pays d'origine pour des raisons de discriminations et de misère et désirent vivre « normalement » en France avec un toit et un emploi.

« ILS SONT SOUS LA COUPE DE MAFIAS, CHAPARDEURS, VOLEURS, CAMBRIOLEURS, DÉLINQUANTS, VOIRE CRIMINELS » **FAUX!**

Certes comme toute la population certains individus enfreignent la loi. Mais ce n'est pas le cas de la majorité. La plupart des Roms sont soit ferrailleurs s'ils disposent d'un véhicule, soit chiffonniers s'ils n'ont que leurs jambes pour se déplacer. Cette économie de la pauvreté découle notamment du fait que leur accès à l'emploi est limité. À la différence des autres ressortissants européens, les Roumains et les Bulgares ne peuvent pas exercer le métier de leur choix.

DOSTA!*

on vit une époque formidable, mais pas pour tout le monde

*ASSEZ !

journal mural d'information sur les discriminations – n°1

édité par le collectif de soutien aux roumains d'Ivry

décembre 2013

➤ actualité ➤

Campement de familles roumaines à Ivry: ni expulsion, ni bidonville, une issue digne est possible!

Pour la troisième fois, ces familles roumaines à majorité Rom sont attaquées en justice pour occupation illégale d'un terrain près de l'hôpital Charles Foix. Jeudi 12 décembre 2013, au tribunal de Melun, l'APHP a demandé l'expulsion, laissant deux mois aux familles pour partir. Si le tribunal suivait l'APHP, ce serait un nouveau drame humain.

Ce serait aussi une erreur parce que cela interromprait ce qui est engagé depuis la fin octobre sur le campe-

ment: en effet, un opérateur a été commandité pour entreprendre un diagnostic social auprès de ses habitants. Impulsé par notre collectif, cet engagement de l'Etat, du Conseil général et de la municipalité d'Ivry doit aussi impliquer la région!

C'est une véritable alternative, humaine, qui est proposée à Ivry: en application de la circulaire interministérielle du 26 août 2012, des enquêteurs sociaux aident les familles à formuler leurs projets et font ensuite des préconisations auprès des institutions pour accom-

pagner leur volonté d'insertion.

Veillons à ce que cette démarche gagnée grâce à la solidarité citoyenne s'ouvre sur des perspectives dignes pour ces familles, en accord avec les valeurs de notre devise républicaine!

➤ politique ➤

Une « circulaire » qui ne circule pas beaucoup.

Si la circulaire interministérielle du 26 août 2012 a marqué un changement de discours et a suscité l'espoir d'une amélioration, nous sommes bien obligés de constater que la pratique des expulsions forcées se poursuit comme si de rien n'était.

Au cours du premier semestre 2013, on estime à 10 174 les Roms qui auraient été évacués. À Marseille, à Lille, à Saint-Ouen et ailleurs, des

camps ont été démantelés et leur population chassée et condamnée à l'errance.

Où sont les promesses contenues dans la circulaire gouvernementale ?

Certaines évacuations se produisent sans décision de justice préalable ; le délai de trois mois, nécessaire pour réaliser un diagnostic social des populations, entre le jugement et le démantèlement, n'est pas respecté. Où sont les solutions d'accompagnement pouvant concourir à l'insertion des personnes ?

Certains feraient bien de lire leurs propres circulaires.

➤ histoire ➤

TSIGANES, ROMS, D'ASIE EN EUROPE

L'Inde du nord est la zone géographique d'origine des Roms. Leur origine se réfère à la société brahmanique, où ils exerçaient des métiers nécessaires à la communauté, mais, considérés comme religieusement « impurs ». Ces groupes, pour échapper au rejet, ont quitté l'Inde autour de l'an 1000 vers l'Asie centrale et se sont mis, au service des Mongols, qui les protégèrent et leur laissèrent, en échange, une part du butin.

Les Roms parvinrent ainsi en Europe. Au XIV^e siècle, les Roms atteignent les Balkans, et au XVI^e siècle, l'Ecosse et la Suède. Quelques Roms migrent vers le sud. En 1425 ils traversent les Pyrénées et pénètrent en Espagne.

La plupart des Roms, une fois parvenus en Europe, se mirent sous la protection des nobles (servitude de type féodal) échappant ainsi à la vindicte des cultivateurs sédentaires, et continuant à exercer leurs métiers traditionnels. Au XIV^e siècle, la plupart des groupes de Roms que nous connaissons avaient achevé leur installation en Europe.

des chiffres!

0,5%

c'est l'augmentation de l'immigration en France

17 000 à 20 000

Roms vivent en France, dont 40 % d'enfants

90%

des Roms sont sédentaires

180 à 200

enfants sont scolarisés sur le Val-de-Marne

70 à 80

enfants sont scolarisés sur Ivry

3

ressortissants Roms sont décédés, victimes l'incendie de leur lieu de vie dont deux petits enfants dans le Val-de-Marne (Choisy février 2010 et un adulte à Ivry en février 2011)

21

nombre de l'article du traité européen qui stipule : « ils bénéficient du droit de circulation et de séjour au même titre que tous les autres européens »

10%

seulement des fonds sont utilisés sur les 4 milliards d'euros annuels affectés par la CE aux Etats pour l'intégration (ou « inclusion » des populations roms) crédit reconductible chaque année jusqu'en 2017